

Éoliennes, autant en rapporte le vent

Article rédigé par *Contribuables Associés*, le 22 décembre 2021

Source [Contribuables Associés] La France compte quelque 8000 éoliennes sur son territoire. L'État prévoit 6500 monstres d'acier supplémentaires à l'horizon 2028. Un business ultra-juteux au profit de quelques-uns sur le dos des contribuables.

La prolifération des éoliennes semble devenue une priorité nationale. Pourtant l'adoption, le 21 avril 2020, du projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour 2019-2028 a tout d'une décision prise en catimini. Le choix, en pleine crise du Covid, de faire passer par décret un projet qui prévoit d'accélérer le développement de l'éolien pour produire de l'électricité subventionnée tient plus de l'idéologie que d'une forme saine d'écologie. Car sous prétexte de sauver la planète, le vent de folie des éoliennes s'est abattu sur les campagnes françaises. Ces monstres d'acier sont devenus un véritable business. En 2018, la Cour des comptes a estimé l'engagement public pour les énergies renouvelables à 121 milliards d'euros, dont 40,7 milliards d'euros en 20 ans pour l'éolien. Et ce n'est qu'un début. Patrice Cahart, auteur de *La Peste éolienne*, a fait ses calculs : il en coûtera 145 milliards d'euros, « si l'on “remplace” d'ici à 2035, comme le voudrait la PPE, douze réacteurs nucléaires par de l'éolien et du photovoltaïque » (lire page 9). L'État finance à prix d'or le rachat de l'électricité éolienne à leurs exploitants pour leur permettre de générer artificiellement d'importants profits. Quand le prix de marché est de 51 euros par mégawattheure, le prix d'achat moyen garanti pour l'électricité produite par les futures éoliennes en mer est de 140 euros par mégawattheure...

Par ici, l'oseille ! Exemple avec le chantier du parc éolien lancé en baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), il y a quelques mois. 62 éoliennes en mer de 207 mètres de haut (la taille de la tour Montparnasse) sont prévues pour 2023. Les opposants à ce monstrueux projet (parmi lesquels les pêcheurs de la région) dénoncent notamment les avantages financiers exorbitants accordés par l'État au promoteur éolien espagnol Iberdrola : des recettes de 4,7 milliards d'euros garanties par l'argent public. Si ces sommes colossales sont financées par les contribuables par l'entremise des subventions d'État, elles le sont aussi par les consommateurs d'électricité.

Entre janvier et avril 2020, le surcoût de l'électricité éolienne par rapport au prix du marché a atteint 1 milliard d'euros ! Il faut savoir qu'avec la CSPE (contribution au service public de l'électricité), une taxe payée sur notre facture d'électricité, un ménage français débourse en moyenne 65 euros par an pour financer les énergies renouvelables. Peu productives et polluantes Ces aides publiques sont totalement injustifiées, tant ces éoliennes sont peu productives et polluantes. Ces ventilateurs géants fonctionnent en moyenne à 25% de leur capacité. Trop peu de vent : ça ne tourne pas.

Trop de vent : il faut les arrêter. Pour combler cette intermittence, il faut avoir recours à une force de secours, rapide à mettre en œuvre. La plupart du temps, il s'agit de centrales thermiques à gaz qui sont très polluantes. Cette politique fait le jeu de la Russie (fournisseur de gaz) et de l'Allemagne (promoteurs éoliens), au détriment du savoir-faire nucléaire français et de notre souveraineté énergétique. Les chiffres de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) sont sans appel : le nucléaire émet 6 g de CO2 par

kWh. Contre 10 g pour l'éolien (auxquels il faut ajouter 50 à 200 g pour les technologies de stockage) et 400 g pour une centrale à gaz. Nos gouvernants seraient-ils devenus subitement aveugles ? Ce sont les mêmes pourtant qui ont fait de la lutte contre l'émission de CO2 l'alpha et l'omega de leur politique environnementale...

Les Français s'interrogent La majorité des exploitants d'éoliennes terrestres échappe aux appels d'offres, les éoliennes poussent donc comme des champignons ! En mer, montagne, sur les côtes, dans les parcs naturels... Les habitants des Hauts-de-France sont les plus touchés, et notamment ceux de la Somme, où les maires des petits villages sont harcelés par les promoteurs éoliens. Les éoliennes sont polluantes et défigurent nos paysages. Elles portent atteinte à la santé des êtres humains et des animaux (ombres dansantes, bruit, infrasons, champs électro-magnétiques, etc.). Les pales sont non recyclables car hautement toxiques. Au bout de 20 ans, il faut les enterrer comme les déchets radioactifs. Un socle d'éolienne, c'est en moyenne 50 tonnes de ferraille et 1500 tonnes de béton armé. Mais l'espoir demeure. Face au passage en force de l'État et des préfets pour imposer les parcs éoliens aux populations locales, de plus en plus de Français s'interrogent sur le bien-fondé de la production d'énergie éolienne. Stéphane Bern, Brigitte Bardot, Yann Queffelec... les opposants à l'éolien gagnent en visibilité médiatique. Le vent de l'opinion serait-il en train de tourner ?

Retrouvez plus d'informations sur le sujet sur le site de [Contribuables Associés](#)